

Poitiers, le vendredi 2 avril 2021

La rectrice de l'académie de Poitiers

Affaire suivie par :
Olivier POUSSARD
IEN-ET
Tél : 05 16 52 65 06
Mél : Olivier.poussard@ac-poitiers.fr

22 Rue Guillaume VII le troubadour
CS40625
86022 Poitiers Cedex

à
Mesdames, messieurs les proviseurs des lycées
publics généraux et technologiques ou polyvalents

Objet : Dispositif « Ambition BTS »

Notre académie est fortement engagée depuis plusieurs années dans l'accompagnement des bacheliers de la voie professionnelle vers un parcours post bac ambitieux et de réussite. Je tiens à remercier l'ensemble des équipes des lycées professionnels et technologiques pour les nombreuses actions menées qui ont permis de faire évoluer de manière significative notre taux de poursuite d'études des bacheliers de la voie professionnelle au niveau de celui de la moyenne nationale. Toutefois, la question de la persistance scolaire et de la réussite de ces élèves se pose en récurrence. En effet, de nombreux élèves ne terminent pas leur parcours de formation et seulement la moitié d'entre eux réussissent à obtenir leur diplôme.

C'est pourquoi dans le cadre des travaux sur la continuité des parcours, j'ai souhaité que soit renforcé l'accompagnement des élèves de la voie professionnelle les plus fragiles intégrant une section de techniciens supérieurs de notre académie.

Ainsi parallèlement à la mise en œuvre en classe de terminale du « module poursuite d'études/insertion » de la transformation de la voie professionnelle, et des pratiques pédagogiques de différenciation menées par les équipes de STS, le dispositif « Ambition BTS » remplacera à la rentrée 2021 le dispositif « Bacpro+ », avec pour objectifs principaux :

- d'engager tous les bacheliers de la voie professionnelle affectés en STS vers un parcours de réussite.
- de prévenir le décrochage des élèves issus de la voie professionnelle notamment en première année de STS.
- de favoriser la consolidation des prérequis et des compétences nécessaires à un début de formation sur ce niveau d'étude post-bac des élèves les plus fragiles.

Pour cela, il sera proposé aux élèves et apprentis ciblés par ce nouveau dispositif, un parcours de formation complémentaire sous la forme de modules définis autour des compétences qui relèvent des domaines transversaux (méthodologie, autonomie et organisation de son travail personnel, expression écrite et orale...) et des disciplines de l'enseignement général. Le cadre général de ce parcours s'inscrira dans l'élaboration d'un projet commun à l'ensemble des STS d'un même établissement ou de plusieurs établissements proches géographiquement, conformément au cahier des charges académique joint en annexe de ce courrier.

Je vous invite donc à engager dès à présent vos équipes de STS dans cette démarche pédagogique, en proposant un projet « Ambitions BTS », à l'aide du formulaire joint, à retourner avant le 1^{er} juin au secrétariat des inspecteurs du second degré : ien-2d@ac-poitiers.fr.

Une commission académique de validation des projets se réunira fin juin et vous notifiera son avis et une proposition d'attribution de moyens horaires supplémentaires.

Afin de vous présenter plus amplement ce dispositif, une réunion d'information et d'échanges est programmée par visioconférence le jeudi 29 avril 2021, de 14 heures à 16 heures. Je vous remercie de signaler les professeurs de STS (à minima 1 professeur de l'enseignement général, 1 professeur de l'enseignement professionnel, les coordonnateurs de section...) qui vous accompagneront pour retour de courriel à ien-2d@ac-poitiers.fr.

Enfin le corps d'inspection du second 2nd degré se tient à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement dans ce dispositif pour la réussite des élèves de la voie professionnelle en études supérieures.

La rectrice de l'académie de Poitiers



Bénédicte ROBERT

PJ : Cahier des charges Ambition BTS et ses annexes